

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 2 AVRIL 2015

6/1 – SUBVENTION DE LA CRECHE D'ENTREPRISE « LES MONDILOUS »

En 2008, la société AG2R LA MONDIALE a créé, place de la République à Mons en Barœul, une crèche d'entreprise d'une capacité d'accueil de 30 places dont 3 réservées pour des familles monsoises.

La commune finance cette structure pour le fonctionnement de chacune des 3 places selon les modalités prévues par le Contrat Enfance Jeunesse signé par la Caisse d'Allocations Familiales de Lille, AG2R LA MONDIALE et la Ville et la convention signée avec l'association créée par AG2R LA MONDIALE pour la gestion de cet établissement.

Pour l'année 2014, cette subvention s'élève à 16 535,72 € soit 5 515,58 € par place.

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à verser la subvention inscrite au budget à l'article fonctionnel 9263, compte nature 6574.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.